



MAIRIE DE LA CHAPELLE-BOUËXIC

Délibération n°2026_78

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Août 2026

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 035-213500572-20260905-2026_078-DE

L'an deux mille vingt-six le 31 Août à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC légalement convoqué (convocation du 24 Août 2026) s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mr MORAZIN Roger, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : MORAZIN Roger, RUAULT-DUBORD Marie-Claire, CHAUDAGNE Michel, SOULAIN Franck, CANEAU Evrard, MAFILLE Lauriane, SALMON Patrice, JUPIN Mathie, CLAUSENER Sophie, FRANGEUL Marsida, GAILLARD Cyril, RICORDEL Cécile, GUEHO Fabrice, HIGNET Manuela

Absents excusés : LARCHER Ghislaine a donné pouvoir à Roger MORAZIN.

TESSIER David a donné pouvoir à Franck SOULAIN.

NICOLON Lucie a donné pouvoir à Marie-Claire RUAULT DUBORD.

ROBIN Emeryc a donné pouvoir à Michel CHAUDAGNE.

CELBERT Jean-François a donné pouvoir à Cécile RICORDEL.

Secrétaire de séance : FRANGEUL Marsida.

OBJET : Décision modificative n°1 du Budget Principal - Virement de crédits de l'opération 987 vers l'opération 986.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2026_033 en date du 27/04/2026 portant adoption du budget primitif de l'exercice **2026** ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un ajustement des crédits budgétaires au sein de la section d'investissement afin de financer la poursuite ou la finalisation de l'opération **n°986** intitulée « **Autres bâtiments** » ;

Considérant que les crédits inscrits à l'opération **n°987** intitulée « **Local chasseurs** » présentent une disponibilité suffisante permettant d'opérer ce virement sans remettre en cause sa réalisation ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, les résultats ont été les suivants :

Présents : 14

Votants : 19 dont 5 pouvoirs

Pour : 19 dont 5 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents :

DÉCIDE :

Article 1 : D'approuver les virements de crédits d'une opération à une autre au sein de la section d'investissement du budget principal, détaillés dans le tableau de mouvements ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses)

Chapitre / Article	Opération d'origine / Bénéficiaire	Diminution (Moins)	Augmentation (Plus)
Chapitre 23 Article 231	Opération n°987 : Local Chasseurs	- 40 000 €	
Chapitre 23	Opération n°986 : Autres bâtiments		+ 40 000 €

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 035-213500572-20260905-2026_078-DE

2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions. (Salle associative)		11 076,17 €
2181	Installations générales, agencements, aménagement divers (salle des sports)		9 579,54 €
2158	Autres installations, matériel et outillage technique (mairie)		7 077,01 €
2131	Construction bâtiments public (église)		2 020,84 €
231	Immobilisations corporelles (en cours)		10 246,44 €
TOTAL		40 000 €	40 000 €

Note : L'opération se fait à équilibre parfait, le montant total des diminutions est strictement égal au montant total des augmentations.

Article 2 : Dit que ces modifications de crédits n'altèrent pas l'équilibre général de la section d'investissement du budget de l'exercice **2026**.

Article 3 : Charge Monsieur le Maire de procéder à l'exécution de la présente délibération et de signer tous les documents comptables s'y rapportant.

Fait à La Chapelle-Bouëxic,
04 Septembre 2026
Le Maire,
Roger MORAZIN

